

Article paru le : 19 juin 2009

## **Saint-Gibrien / Touche pas à mon pote Injures raciales au centre de tri**

Rachel\* soutient mordicus qu'elle n'est pas raciste. Pourtant, des injures raciales sortent de sa bouche le 11 février 2009, dans la salle de repos du centre de tri de Saint-Gibrien. Elle y pénètre en furie, raconte le plaignant d'origine martiniquaise, et lui adresse des propos outrageants en rapport avec sa couleur de peau. « J'ai été tellement surpris de son comportement que je n'ai pas répondu », raconte-t-il.

La version de la prévenue diffère du tout au tout. « Il n'y avait qu'une chaise dans la salle de repos, il s'est précipité sur moi pour me la prendre », affirme-t-elle. Il l'aurait également insultée à plusieurs reprises : « Je n'ai malheureusement pas de témoins, les gens ont peur ».

Chemin faisant, elle déclare toutefois qu'il est possible qu'elle ait prononcé ces mots « que j'ai regrettés aussitôt. Je renouvelle mes excuses », ajoute-t-elle. « Si je les ai dits, ce n'est pas bien. Mais si je n'avais pas été provoquée, je n'aurais pas eu à rétorquer. » « Rien ne justifie ces propos », la sermonne le substitut Cédric Mestre. Le conseil de la Châlonnaise, Me Focachon, fait néanmoins valoir « l'excuse de provocation ». Estimant par ailleurs que le dossier n'est pas ficelé comme il devrait l'être, en raison de l'absence de témoignages tangibles permettant de désigner sa cliente coupable, elle réclame la relaxe.

Qu'à cela ne tienne, Rachel, 56 ans, a été jugée coupable. Le tribunal, acceptant que sa condamnation ne soit pas reportée sur le bulletin numéro 2 de son casier judiciaire, l'a condamnée à un stage de citoyenneté. « Pour lui permettre de réfléchir et de revoir ses valeurs citoyennes dans notre société », a déclaré le représentant du Ministère public en évoquant cette peine possible.

Elle devra aussi verser la somme de 200 euros à sa victime, à titre de dommages et intérêts. Pour la petite histoire, elle en avait réclamé 5 000. « Parce que je travaille tous les jours avec elle et que ce n'est pas facile. »

Sophie BRACQUEMART

\* Rachel est un prénom d'emprunt.